

Dictionnaire oeconomique :
contenant l'art de faire valoir
les terres et de mettre à
profit les endroits les plus [...]

Chomel, Noël (1633-1712). Auteur du texte. Dictionnaire oeconomique : contenant l'art de faire valoir les terres et de mettre à profit les endroits les plus stériles.... PI-Z / par M. Noël Chomel,... ; nouv. éd. par M. de La Mare. 1767.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

à cor & à cri; à force de courre avec équipage de meute de chiens courants, & de piqueurs.

Il se dit aussi de l'Équipage de cette chasse.

Koyez Veneur.

VENÉRIENNE (*Maladie*). Nom Générique sous lequel sont comprises diverses maladies dont l'origine est due à l'acte Vénérien; & qui, étant presque toujours une suite du libertinage, dont on rougit en public, sont traitées de *Maladies Sacrées*. La plus grieve de ces Maladies *Honteuses* est spécialement nommée *Vérole*; ou *Grosse Vérole*, pour la distinguer de la *Petite Vérole*, qui est une maladie d'un tout autre genre. On l'appelle encore *Mal de Naples*. D'auis plusieurs Etats de nos voisins, elle porte le nom de *Mal François*.

Nous avons parlé, dans le second Volume, de la **GONORRHEE**; autre espèce de Maladie Vénérienne: qui tantôt existe seule, & tantôt est un des symptômes de la vérole. Quant à la vérole, elle se manifeste par des symptômes très-variés, très-opiniâtres, & qui ne cèdent point à l'efficacité des remèdes ordinaires.

Ses symptômes les plus communs sont la gonorrhée, les bubons, les crêtes, les ragades, la chute des poils, les douleurs rhumatismales qui fatiguent plus la nuit que le jour, des insomnies, des exostoses, la carie, les porreaux.

Au reste, plusieurs de ces symptômes sont équivoques. Il faut l'aveu du malade; & dans certains cas une grande habitude & sagacité, pour prononcer sur cette maladie.

D'habiles gens de l'Art ont justifié plusieurs malades qui en étoient soupçonnés à cause des douleurs aiguës & vagues dont ils se plaignoient, dans les membres, à la tête, & ailleurs; lesquelles n'étoient en effet que des symptômes de *Rhumatisme*. Ce qui peut servir à faire connoître les douleurs qui appartiennent à ce dernier genre, c'est qu'elles s'adoucissent par la chaleur du lit, ne sont pas spécialement nocturnes, & cèdent à des remèdes qui n'ont aucun rapport avec le mercure ni avec les antivénériens strictement reconnus pour tels. Il en est de même des *Fleurs blanches*; comme nous l'avons dit dans l'article **GONORRHEE**.

Le Virus Vérolique ne differe point de celui qui produit les gonorrhées, les chancres, les bubons; si ce n'est par sa quantité, & par la partie qu'il occupe. Il cause d'abord une Gonorrhée Simple; lorsqu'il ne fait qu'excorier les conduits de l'urine & de la semence. S'il s'arrête au gland, il y forme des Chancres. Pénètre-t-il dans les prostates, il s'y aigrit, & corrompt la semence: ces parties, irritées, ne peuvent que laisser échapper & couler involontairement cette matière; laquelle devient sanguineuse & purulente quand le virus est assez actif pour ronger & ulcérer les prostates & le canal de l'urethre: la Gonorrhée est alors Virulente. Les Bubons sont un effet du même virus, qui ayant pénétré dans les glandes des aînes, en épaisse & coagule la lymphé.

Si on néglige ces premiers progrès, & que le torrent de la circulation fasse passer le virus dans la masse du sang; il cause une multitude de désordres. De-là viennent les Chancres de la Bouche; les Bourgeons & Pustules du Village, qui affectent particulièrement le front; les douleurs de tête & de tout le corps, qui augmentent pendant la nuit; les Douleurs Profondes, ou Osteocopes; les Ulcères des Jambes; la Pelade, ou Chute du Poil; &c.

Lorsque le virus vérolique est une fois engagé dans les voies de la circulation, il circule impunément avec le sang, sans faire aucune impression sur lui: l'interstice des globules sanguins est une voie assez large pour ces deux substances. Aussi voit-on que le sang des personnes infectées du virus vérolique est vermeil; & n'a point changé d'état. Les sécrétions & les fonctions se font à l'ordinaire. On croiroit, à l'embonpoint & à la couleur du visage de certains vérolés, qu'ils n'ont aucune incommodité. Souvent ces malades n'ont point de fièvre. S'ils sont attaqués de maladies aiguës, ou autres qui dépendent de la constitution du sang; les symptômes de la vérole ne font point obstacle à leur guérison; on en vient à bout par la méthode ordinaire: & on ne change pas pour cela la nature du virus vénérien; qui reste dans toute sa force. Enfin, plus on examine la nature des symptômes véroliques, plus on se persuade que c'est la lymphé seule qui est altérée. Les douleurs aiguës que les vérolés ressentent, ont pour siège le tissu le plus serré des parties du corps; telles que les glandes lymphatiques, les muscles, les membranes, le périoste. Et comme c'est la lymphé qui répare les parties où il y a eu solution de continuité; que c'est elle qui fournit le suc nourricier qui doit faire pulluler les chairs & conduire les plaies & ulcères à cicatrice: en conséquence, on n'est pas étonné de voir les ulcères & les plaies qui arrivent aux vérolés être si opiniâtres; la germination des nouvelles chairs imparfaite; les chairs fongueuses, mollasses, caséefuses; la cicatrisation impossible; & les ulcères dégénérer en fistules.

Tant que le virus vénérien agit avec lenteur, il ne cause aucune incommodité sensible pendant des années entières: mais quelquefois il dégénère en écrouelles, ou en lepre. Lorsqu'il exerce son action avec rapidité, il se porte sur une, ou sur plusieurs, ou sur toutes les parties du corps; il attaque en même tems la tête, la poitrine, le bas ventre, les extrémités, la peau, les viscères, les membranes, les muscles, les cartilages, & les os.

La Tête est tourmentée de violentes douleurs; sujette à la migraine & quelquefois même à l'épilepsie: les Yeux perdent leur action & sont obscurcis par des vertiges: le Front est entouré d'ulcères, de pustules, & de tubercules durs & calleux; qui se répandent aussi sur les tempes & derrière les oreilles: où ils sont rangés de suite à-peu-près comme des grains de *Chapelet*, dont aussi ils portent communément le nom. Ces pustules s'étendent de peu à peu dans toute la chevelure: non-seulement les cheveux tombent, ce qui laisse des endroits chauves vers les tempes & derrière la tête, & qui produit l'Alopécie; mais les poils des sourcils & du menton tombent pareillement.

L'intérieur de la Bouche, du Nez, & du Gosier, est affecté: la luette, les amygdales, & toute la voute du palais, sont douloureux, enflammés, ulcérés; ce qui porte la carie aux os du palais: il survient des tubercules & des pustules qui dégénèrent en ulcères ronds, malins, phadégéniques, qui carient quelquefois la voute osseuse du palais jusques dans les narines.

La membrane pituitaire devient en proie à des polypes fongueux, ulcérés, calleux, carcinomateux, ou à un grand nombre de pustules qui produisent des ulcérations malignes; d'où il arrive que les os spongieux des narines, les deux os triangulaires du nez, & le vomer qui les soutient, étant rongés par la carie, tombent en pieces; & que le nez s'affaisse, & son cartilage pérît.

Les organes de la parole venant à s'affecter de

plusieurs façons, la voix change, devient rauque, & même se perd entièrement.

Les gencives sont rongées par des aphtes, des abcès, des ulcères : ce qui cause des maux de dents, & qui fait qu'elles branlent, se carent, & tombent enfin.

Les endroits par où passe l'air qu'on respire (comme les narines, le goſier, & la bouche) étant corrompus, ulcérés, pourris; l'haleine est d'une puanteur insupportable.

Les oreilles sont aussi attaquées; le marteau, l'enclume, l'étrier, les orbiculaires, & la voute osseuse de l'oreille, se carent, & causent la surdité. Du dedans de l'oreille, comme d'une fistule, sortent de la lymphe, de la sérosité, du pus, de la fânie, qui sont aussi d'une puanteur insoutenable, & presque cadavéreuse.

Les yeux sont attaqués de différentes maladies dans la vérole; les paupières deviennent rudes, épaisse, rouges, sujettes à démangeaison, chassieuses, calleuses, ulcérées, carcinomateuses; il s'y forme des boutons, des verrues, des tubercules. La conjonctive est exposée à des ophthalmies longues, opiniâtres, cédémateuses, inflammatoires, ulcérées; accompagnées d'un larmoyement continu, âcre & salé. La cornée est couverte de taies, ou rongée par des pustules & des ulcères. Les humeurs de cet organe s'épaississent: & donnent lieu à des fistules, des suppurations, &c.

Il se forme encore des Fics près de l'anus; & des tumeurs de différentes espèces, aux testicules.

La Peau est affectée en plusieurs façons. On y observe (surtout à la poitrine & entre les épaules) des taches; qui tantôt sont plates, unies, rondes, sèches, de couleur de rose, pourprées, jaunes ou livides; tantôt séparées, petites, rondes, & semblables à des lentilles; tantôt plus grandes & plus étendues. Elle devient sujette à des gales, des grattelles, à diverses espèces de dartres; elle se gerfe dans la paume des mains, & à la plante des pieds, où il se forme des crevasses dures, caliceuses, accompagnées de démangeaison, & qui rendent une sérosité claire.

Nous avons dit que des douleurs fréquentes & cruelles se font sentir durant la nuit; surtout lorsqu'on est au lit & que le corps est échauffé par tout ce qui l'environne. Tantôt elles occupent les parties musculeuses, & les membraneuses, comme les douleurs de rhumatisme; tantôt elles occupent les ligaments & les tendons qui environnent les jointures, à l'instar des douleurs de goutte: tantôt elles occupent à la fois & les muscles & les jointures.

Le milieu (ou corps) des Os, qui est l'endroit le plus dur & le plus compact, s'élève en exostoses plus ou moins considérables, tantôt un peu molles & à demi-pulpeuses, tantôt dures & vraiment osseuses; qui causent des douleurs plus ou moins sensibles; & qui sont quelquefois indolentes. Les extrémités des os, naturellement spongieuses & moins compactes, se dilatent & grossissent dans toute leur étendue, mais inégalement, suivant que le tissu en est plus ou moins ferré; ce qui produit des tumeurs, des douleurs, des difficultés de se mouvoir, des ankylosés dans les articulations. Les os se carent au-dehors, au-dedans, & même dans toute leur substance. De-là vient qu'êtant alors fragiles & à moitié rongés, ils se cassent au moindre effort, & presque sans aucune violence. On dit même avoir observé dans les cadavres de vérolés, que la moëlle des os étoit quelquefois enflammée, tombée en suppuration, & ulcérée. Il y a aussi des

observations qui prouvent que les os pénétrés intimement du virus vérolique se ramollissent quelquefois de telle sorte qu'on peut les plier comme un morceau de cire; qu'ils peuvent en se refarrant se réduire en un moindre volume; & que dans cet état ils sont même sujets à toutes les affections des parties molles, comme l'inflammation, la douleur, la suppuration, l'ulcération, la fistule, la gangrene.

[Mais il faut toujours se souvenir que cette multitude de symptômes, & tous les autres qui dérivent du trouble des fonctions animales, ne sont pas spécialement affectés à la vérole seule; & que même ils ne lui appartiennent point essentiellement. La plupart se retrouvent dans d'autres maladies qui n'ont pas pour cause le virus vénérien.]

Traitemenit des Maladies Vénériennes.

La vérole est bien moins difficile à guérir, quand elle est récente; que lorsqu'elle est déjà ancienne, que le malade est d'une mauvaise constitution, & qu'il a la voix enrouée. On trouve encore bien plus de difficulté, lorsque la vérole est accompagnée de caries, d'ulcères, & d'exostoses. Le printemps & l'été sont les saisons qu'on doit choisir pour en entreprendre la guérison.

Comme la lymphe est épaisse par le séjour du virus, & que les vaisseaux sont obstrués; il faut employer des remèdes apéritifs, extrêmement développés & atténusés: car les apéritifs ordinaires, qui viennent à bout de lever les obstructions causées par un sang épais & visqueux, ont leurs molécules trop grossières pour parvenir jusqu'au siège des concrétions véroliques.

Les plantes antivénériennes seules ne sont pas aussi efficaces que le Mercure & ses préparations. Elles ne réussissent ordinairement que quand le mal n'a pas eu le tems de faire de grands progrès. On peut cependant encore les employer comme des secours utiles, lorsque le virus est engagé dans la masse du sang, & que le mal n'est pas trop invétéré.

Tout remède, propre à fondre la lymphe & à la porter vers ses émonctuaires naturels, peut être employé avec succès dans cette maladie. Tel est le cas de presque tous les sudorifiques. Voyez **ANTI-MOINE Diaphorétique**: **BUIS**: **TISANNE**: **SUDORIFIQUE**.

2. Il y a des personnes qui prétendent que l'usage des eaux minérales peut guérir la vérole.

3. Un nommé Charbonnier guérissoit (dit-on) radicalement la vérole par de simples fumigations. Ce fait semble constaté par le zèle de certain Chirurgien qui, dans ce tems-là, à genoux devant le tombeau de Charles VIII, dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Denys, invoquoit tout haut ce Roi, sous lequel avoit commencé cette maladie en France. Il le supplioit d'arrêter le cours de telles guérisons: » il » est à craindre, disoit-il, que la facilité de guérir » ne multiplie le crime.

4. Nath. Henshaw (dans son traité intitulé *Aëro-Chalinos, or a Register for the Air*, impr. en 1677) propose de renouveler avec force l'air d'un appartement, à l'aide de soufflets; & recommande cet usage pour guérir la Vérole; ainsi que la Pierre, & d'autres maladies. Voyez la Préface du Docteur Hales, pour sa *Description du Ventilateur*.

5. Le Mercure est constamment employé à la guérison de ce mal. Les frottements, la salivation, & le régime, sont ce qu'on appelle les **GRANDS REMÈDES**. Leur succès dépend des dispositions

du sujet , & de l'habileté de celui qui le traite. Cette méthode tient le malade , pendant quarante ou cinquante jours , au bouillon & à la tisane ; plus ou moins , selon les circonstances.

Quand le mercure a gonflé les glandes maxillaires & les parotides ; qu'il a fait grossir la langue , & ulcérer toutes les parties de la bouche pour fournir une copieuse salivation ; la langue sort quelquefois de la bouche ; le visage & la tête s'enflent considérablement : ce qui produit la difficulté de respirer , & l'impossibilité d'articuler des paroles. Pendant tout ce tems le malade est continuellement dans l'ordure & la puanteur ; sans que l'on ose changer ses draps , ni sa chemise. Dès que toute la bouche est ulcérée , elle exhale une odeur cadavéreuse qui infecte ceux qui approchent. La personne qui garde le malade , est chargée de ne le laisser aucunement dormir ; en sorte que tout le tems de cette diète est une insomnie continue. Et si , la Garde venant à s'assoupir , le malade s'endort aussi , l'excrément salinaire tombe dans la poitrine ; ce qui suffoque , & donne subitement la mort.

On voit des vérolés , à qui le mercure au lieu de procurer la salivation , cause des diarrhées violentes ; suivies de grandes douleurs & de dysenterie ; & qui se terminent par la gangrene des intestins.

Le mercure décharne beaucoup les gencives , en ronge profondément les alvéoles , & souvent occasionne la perte de toutes les dents.

Quoique ces accidens & nombre d'autres soient fréquens , on ne laisse pas de suivre la méthode des frictions , quand on croit ne pouvoir pas guérir autrement.

Régime qu'on fait observer aux vérolés , avant les frictions.

Ils doivent se tenir dans un lieu chaud ; ne prendre que des alimens d'un bon suc , comme sont les consommés faits avec la volaille ; boire des décocctions sudorifiques faites avec le bois de gayac , la squine , la salpareille , &c. On leur fera prendre des lavemens , pour tenir le ventre libre : on leur fera quelques saignées : & on les purgera avec un demi-gros de jalap & quinze grains de mercure doux. Il faut réitérer ces purgations autant qu'on juge à-propos. Les malades se baigneront ensuite , pendant neuf ou dix jours , soir & matin. Pendant qu'ils prendront les bains , on leur donnera le sel volatil de vipere (la dose est depuis six grains jusqu'à seize) ; ou bien de la graisse de vipere , depuis une demi-dragme jusqu'à une dragme , dans de la conserve de roses.

A Montpellier , on prétend que plus le malade se baigne , plus les frictions ont un succès certain : c'est pourquoi on y fait quelquefois prendre plus de trente bains de suite.

Décoction sudorifique , propre en cette occasion.

Prenez six onces de rapure de gayac , ou de genévrier ; deux once d'écorce de gayac ; une once de sassafras ; une demi-livre d'antimoine , lié dans un nouet ; & une demi-livre de mercure crud , aussi lié dans un nouet. Versez sur toutes ces drogues douze à quinze livres d'eau commune. Faites bouillir le tout dans un vaisseau bien bouché , jusqu'à la consommation du tiers ou de la moitié. Puis coulez le tout & conservez-le pour l'usage indiqué ci-dessus.

Après toutes ces préparations , on procurera le

flux de bouche par le moyen des frictions mercurielles.

Onguent de Mercure.

Prenez du mercure crud ; que vous éteindrez avec de la térbenthine & de la graisse de porc , dans un mortier. Sur une partie de mercure , vous mettrez trois parties de graisse. Vous mêlerez le tout pour en faire un onguent.

Friction.

Il faut faire prendre un bouillon au malade ; le mettre auprès du feu ; le frotter ensuite avec un ou deux gros de mercure , au plus à chaque fois , sans compter la graisse. On commencera les frictions par la plante des pieds ; puis on montera aux jambes & au-dedans des cuisses : on aura soin de frotter principalement les jointures. Après les cuisses on frottera le corps ; & on finira par le cou. Il faut s'abstenir de frotter l'épine du dos , les aisselles , & les aines. Il sera à-propos de garantir le ventre par une serge de laine , cousue par derrière. Le malade peut se faire , lui-même , les frictions. Quand le malade est d'une complexion délicate , une seule friction suffit quelquefois. Quand on aura ainsi graissé le vérolé , on lui donnera un caleçon ou un pantalon , de linge ; & on le fera mettre au lit.

On aura soin de regarder de tems en tems dans la bouche du malade , pour voir si le mercure agit : ce que l'on connoit lorsque la langue , les gencives & la luette s'enflent ; que le vérolé a mal à la tête ; que son haleine est forte ; son visage , rouge ; qu'il a de la peine à avaler sa salive ; ou bien qu'il commence à saliver. Si aucun de ces signes ne paroît , il faut recommencer la même opération le lendemain matin , & le soir encore , si l'on n'aperçoit point de salivation. Il arrive quelquefois qu'on est obligé de donner quatre ou cinq frictions , & de faire prendre intérieurement un peu de panacée mercurielle pour aider la salivation. *Voyez PANACÉE.*

Régime qu'on doit faire observer aux vérolés , pendant les frictions.

Ils se nourriront d'œufs , de bouillons , & de consommés. Ils garderont le lit , dans une chambre chaude ; & ne se leveront que quand on voudra arrêter la salivation qui dure environ vingt ou vingt-cinq jours , ou bien jusqu'à ce qu'elle ne soit plus infectée , ni colorée , mais claire & fluide.

R E M A R Q U E S. I. Quand il arrive un cours de ventre pendant la *salivation* , elle s'arrête. Pour la faire recommencer , il faut arrêter le cours de ventre avec du lait & des jaunes-d'œufs. Mais si elle ne reparoît pas encore , il faut l'exciter par une légère friction. Quand la *salivation* est trop abondante , on la diminue par le moyen d'un doux purgatif ; ou avec quatre ou cinq grains d'or fulminant , qu'on donne dans de la conserve de roses. *Voyez CRACHER.*

On peut aussi , pour l'arrêter , donner de la poudre de souris , dans du vin blanc : ou quelques prises de fleur de soufre , après un léger purgatif.

II. Le malade jette ordinairement par jour , trois ou quatre livres de salive : il tient un bassin près de lui , pour la recevoir.

III. Si le flux de bouche ne s'arrête point de lui-même dans les vingt ou vingt-cinq jours , on le fait cesser en purgeant le malade.

IV. Les *ulcères*, qui restent dans la bouche, se guérissent en les gargarisant souvent avec l'eau d'orge, le miel rosat, ou le vin tiède.

V. On guérit les *porreaux* en les liant. Mais s'il n'est pas possible de les lier, on les consume avec quelques caustiques; tels que la poudre de sabine, ou des eaux fortes; il faut prendre garde de ne point endommager les parties voisines. On les coupe quelquefois, & après les avoir laissé saigner, on les lave avec du vin chaud. [Il est traité ci-après, des Porreaux, sous un titre particulier.]

Suite du Régime.

Lorsque le malade est levé, on le change de linge, de lit, & de chambre: puis on le purge: & on lui fait reprendre des forces avec de bon vin & de bons alimens. Si le malade est trop affoibli, on lui donne du lait de vache avec du sucre rosat.

LA VÉROLE qui n'est point invétérée se guérit par la Panacée seule, sans qu'il soit besoin de faire des frictions. Après qu'on a saigné, purgé, & fait prendre les bains au malade, on lui donne dix grains de panacée mercurielle le matin, & autant le soir; le lendemain on en donne quinze grains le matin, & autant le soir; le troisième jour vingt grains le matin, & autant le soir; le quatrième jour, vingt-cinq grains le matin, & autant le soir; le cinquième jour trente grains le matin, & autant le soir. On continue à augmenter ainsi la dose, jusqu'à ce que le flux de bouche vienne abondamment: & on l'entretient en donnant de deux en deux jours; ou de trois en trois jours, douze grains de panacée. On ne finit point de donner cette dernière dose, que la salivation ne soit belle & que les accidens n'aient disparu.

Au reste, la salivation occasionnée par le mercure est toujours fort incommode: & on a bien à désirer de pouvoir s'en passer. Consultez l'article MERCURE. Nous avons indiqué, ci-dessus, une partie de l'état fâcheux où elle réduit les malades. Souvent encore les ulcères de la bouche & des glandes maxillaires & salivaires sont si froides, profonds, phagéniques, & difficiles à cicatriser, qu'ils entretiennent une salivation abondante, presque impossible à modérer, & qui jette les malades dans le marasme. Il reste quelquefois après la guérison des ulcères un serrrement de bouche appellé communément *Bridure*: la machoire inférieure se trouve alors presque immobile, & tellement serrée contre la supérieure, que la bouche ne s'ouvre que peu ou point du tout; ainsi il est presque impossible d'y introduire des alimens solides, & de les mâcher, ni même de former des fons articulés.

Ceux à qui on a vu la langue continuellement hors de la bouche durant la salivation, ne sont pas moins à plaindre. Il s'en est trouvé à qui la langue a été coupée par les dents; d'autres à qui l'on avait apporté tous les soins possibles pour la faire rentrer dans la bouche, sans avoir pu y réussir; laquelle étoit tombée en mortification & gangrénée, & ensuite avoit été guérie: mais ce qu'il y avoit eu de l'phacelé à la langue, s'étant séparé de la partie qui restoit saine, les malades sont restés muets le reste de leurs jours.

Deux femmes qui avoient inutilement essayé la salivation pour des pustules répandues sur plusieurs endroits de leur corps, & jugées vénériennes, furent parfaitement guéries par la décoction de fal-sareille avec du lait. * Bromfield, *on the English nightshades.*

M. Sanchès, ancien Médecin de deux Impératrices de Russie, a fait prendre le remede suivant avec un succès constant, & sans aucun accident fâcheux, pour les douleurs nocturnes & les autres symptômes sujets à revenir après la salivation. Ce remede consiste dans deux ou trois onces d'eau-de-vie de froment, que le malade prend lorsqu'on y a fait dissoudre environ un quart de grain de sublimé corrosif. On boit sur le champ quelque potion chaude; & on se met dans un bain de vapeurs pour furer abondamment. * *Journal des Sav.* Juin 1759. Consultez un volume *in-12* publié en 1763 par M. Le Begue de Presle, intitulé *Mémoire pour servir à l'usage interne du Mercure Sublimé Corrosif*; La Haye (Paris) Didot. On y trouve, outre la Théorie & des instructions de pratique, un Recueil d'Observations faites sur l'usage interne de ce remede, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, &c: & l'Auteur y inculque avec soin l'importance d'administrer toujours prudemment ce remede; qui paroît avoir des succès étonnans, entre les mains de personnes sages & éclairées; mais dont un usage téméraire seroit pernicius. Nous en avons déjà parlé, au mot **S U B L I M É**. M. De Presle discute les doses & les véhicules, dans les pp. cxlii & suivantes de son Mémoire. Voyez-y encore le Chap. IV, depuis la p. lxx; & presque tous les articles du Recueil d'Observations. Le n. XIII présente une autre méthode, de M. Sanchès.

M. Bromfield ayant vu la salivation tentée inutilement; & ayant observé que le Mercure faisoit alors écouter le virus vénérien par les urines, d'où s'ensuivit une guérison parfaite: il croit que l'on pourroit traiter les maladies Vénériennes par les Diurétiques combinés avec le Mercure. Au moyen de quoi l'on éviteroit la salivation, dont on connoit les dangers & les tourmens; & la méthode par Extinction, qui est insuffisante dans les pays froids.

Remede éprouvé contre les Maux Vénériens les plus invétérés: par l'Abbé Rousseau.

Prenez fal-sareille, squine, sassafras écorce & bois, pommes de cyprès, écorce de grenade; gayac écorce & bois, de chacun une livre; baies & bois de genivrier; deux livres. La proportion est d'un quart d'écorces, sur trois quarts de bois. Râpez, ou pilez ces drogues. Les ayant réduit en poudre grossière, mêlez-les peu-à-peu dans quarante livres d'eau; dans laquelle vous aurez fait fermenter, à l'étuve, huit livres de bon miel. Laissez infuser & fermenter ces matières pendant deux fois vingt-quatre heures. Ensuite ajoutez-y peu-à-peu, antimoine crud, & alun de roche réduits en poudre, de chacun une livre; avec une livre de mercure crud, dans un nouet: & continuez la fermentation jusqu'à ce qu'elle soit finie. Elle vous donnera une liqueur vineuse fort claire: dont vous gardez le quart, ou le tiers, dans des bouteilles de verre; que vous aurez soin de boucher. Puis vous distillerez le surplus; & en garderez l'esprit, après l'avoir rectifié; ainsi que le flegme qui restera de la rectification; l'un & l'autre séparément. Ensuite vous passerez le résidu par le fas; & distillerez la liqueur qui aura passé, jusqu'à consistance de gomme. Vous mêlerez ce flegme avec celui qui vous est resté de la rectification de l'esprit; & vous le garderez. Après cela vous ajouterez au résidu des matières solides qui sont restées sur le fas, autant de bois de gayac ou de buis, que vous le jugerez nécessaire, pour en tirer une bonne quan-

tité de cendres, en les faisant brûler. Vous tirerez tout le fel de ces cendres, par lixivation; à laquelle vous emploierez seulement une partie du flegme ci-dessus: & vous garderez le fel qui en proviendra. Il faut observer d'ôter l'antimoine, & le mercure, avant de faire brûler les autres matières. Vous tirerez aussi la teinture de cet extrait ou gomme avec l'esprit fusdit; & vous broyerez sur le marbre, parties égales de votre sel, & de sublimé doux bien préparé; & vous les réduirez en huile, à la cave, par défaillance. Si une partie du sublimé n'est pas fondu, vous le broyerez avec partie égale du même fusdit; & vous le remettrez à la cave pour qu'il se fonde en huile, comme ci-devant: avant de faire ce dernier mélange destiné à la solution, il faut peser chaque matière, pour plus d'exactitude, afin de bien régler les doses.

Usage. Il faut faire prendre au malade, tous les matins, à jeûn une ou deux cuillerées de l'esprit chargé de sa teinture; avec assez de la liqueur mercurielle, pour qu'il y entre sept ou huit grains de sublimé doux, outre & non compris le sel avec lequel il a été fondu en huile. Si cette composition de la teinture, de la liqueur mercurielle, & de l'huile paroît trop forte, on la temperera avec un peu du flegme; selon l'état de la maladie, & les forces ou la disposition du malade: lequel se tiendra au lit, trois ou quatre heures après la prise, & bien couvert; pour exciter la sueur; après laquelle il prendra une pareille dose, & soupera le soir légèrement. Entre les repas il usera, pour se défaîtrer, d'une boisson composée du flegme, & d'une moitié de la liqueur vineuse qu'on a gardée exprès sans distiller. Il peut boire à ses repas un peu de bon vin trempé d'eau, ou de la liqueur fusdite. On continuera ce remede, pendant trois semaines ou un mois, ou jusqu'à parfaite guérison; laquelle avancera de beaucoup, si l'on a soin de se purger une ou deux fois la semaine, avec la coloquinte & la scammonée bien préparées selon la méthode de l'Abbé Rousseau.

Propriétés. Ce remede calme d'abord toutes les douleurs, l'insomnie, les inquiétudes nocturnes, les maux de tête, & autres symptômes de cette maladie; il dissipe les nodus, les exostoses, les pustules; & procure enfin une entière guérison, sans causer le flux de bouche, ni exposer aux accidens qui suivent ordinairement l'usage du mercure: en sorte qu'on peut dire que ce remede est des plus faciles, des plus efficaces, & des plus assurés. Il réussit beaucoup mieux en été qu'en hiver; & quand on procure la sueur le matin, que quand on ne la procure pas.

Si par un accident extraordinaire, il restoit quelque impression du mercure, après l'usage de ce remede; il faudra prendre pendant huit jours, depuis quatre jusqu'à huit gouttes d'esprit de sel, dans un bouillon ou dans du vin, le matin à jeûn; & prendre ensuite pendant douze ou quinze jours, une dose de poudre, ou plutôt d'essence, de vipere, le matin à jeûn.

Notez que l'esprit de sel est employé ici, parce qu'il est constamment le correctif du mercure: selon l'Abbé Rousseau.

Traitemenr de ces maladies, sans Mercure.

1. Nicolas De Bleigny, Maître & Juré Chirurgien de Paris, & Chirurgien du Roi Louis XIV, croyoit

qu'il étoit nécessaire de diversifier les remedes de la vérole: & il regardoit les sudorifiques, & les diurétiques, auxquels on assoissoit des purgatifs; comme propres à guérir radicalement. Consultez son livre intitulé: *L'Art de guérir les Maladies Vénériennes, expliqué par les principes de la nature & les mécaniques.* Il y en a eu, au moins, cinq éditions: ce sont trois petits volumes in-12; que l'on relie fort aisément en un.

2. Quelques expériences faites avec les *REMÉDES Pastoraux*, dont nous avons parlé dans l'article *REMÈDE*, font présumer que ces remedes où entre le *Crocus Metallorum*, & qui sont purgatifs & sudorifiques, y peuvent être employés avec succès.

3. On a vanté le remede suivant, sous le titre de *Pilules de Le Large*. Prenez trochisques alhandal (ou de coloquinte), safran des métaux, sel gemme, une dragme de chaque; aloës succotrin, deux dragmes; six dragmes d'électuaire de roses, de Méfue: & faites-en des pilules. La dose est de douze grains: qu'il faut prendre, le matin, à jeûn; puis un peu d'anis confit. On doit en continuer l'usage, durant quinze ou vingt jours. On peut commencer par user d'une décoction sudorifique; composée de bois & écorce de gayac, & falspareille, six dragmes de chacun; trois dragmes de sanguine; sassafras, bois de rose, & cubebe, de chacun deux onces: que vous ferez infuser dans dix livres d'eau de fontaine ou de rivière, pendant vingt-quatre heures.

4. En 1764, & années suivantes, le Sieur Nicolle, Chirurgien chez le Roi, administroit à Paris un remede Antivénérien dans lequel il n'entroit pas de Mercure; & que M. Morand convenoit être utile.

Remedes pour les Ulcères Vénériens.

1. Faites dissoudre environ deux onces d'égyptiac dans un verre d'eau de forge de Maréchal; brouillez bien le tout ensemble: étuvez les ulcères avec ce mélange; & appliquez-y des linges qui en feront imbibés. Ce remede convient parfaitement au *Phimosis*: qui est un état où l'extrémité des enveloppes, & tout ce qui l'environne, sont rapprochés & serrés par une espece d'étranglement.

Cet accident est occasionné par les chancres, tant du gland que de l'intérieur du prépuce; qui est tellement enflé, tendu & enflammé, qu'il enveloppe étroitement le gland, & empêche qu'on ne le découvre pour visiter & traiter les chancres.

2. Le précipité rouge, avec les suppurratifs; l'égyptiac seul, ou mêlé avec les suppurratifs, & le précipité, joints ensemble, ou séparément; sont encore très-propres à dessécher & guérir les ulcères vénériens.

Voyez AGNUS CASTUS: CHANCRE: l'article PARFUM.

Essence pour les Ulcères.

4. Prenez storax, aloës succotrin, musc, ambré gris, encens mâle, calamenth, angélique odorante, myrrhe, benjoin, baume noir (*Mentha fusca*), & millepertuis. Tirez la teinture de chacune de ces drogues séparément, avec l'esprit de vin. Mêlez toutes ces teintures ensemble: & servez vous-en pour étuver, ou injecter, les ulcères vénériens. * *Par l'Abbé Rousseau.*

Pour

Pour les Porreaux & Callosités des Parties naturelles & du fondement ; qui ne sont ni ouverts ni ulcérés : remede du même Abbé.

Il faut couper la superficie des porreaux avec un rasoir ; & arrêter le sang avec de la poudre de fabine. Le lendemain vous y appliquerez un peu de poudre d'orpiment préparé, pour réprimer le venin de l'ulcère : cette poudre ne cause que très-peu de douleur. Ensuite vous y mettrez l'égyptiac & le suppurratif, pour fondre.

On guérit de la même maniere les callosités du fondement : excepté qu'on ne les coupe point, comme les porreaux ; on y fait seulement une incision à la superficie. Voyez *Liqueur CAUSTIQUE* & ci-dessus, *Remarque*, n. V.

Pour les Porreaux, Ulceres, & Callosités des personnes dont le mal n'est ni extrême, ni invétéré.

Voyez *Liqueur CAUSTIQUE*.

Appliquez sur les porreaux l'égyptiac seul, ou dissout dans l'eau de forge ; & prescrivez l'usage interne des autres remedes.

On peut se servir aussi de l'égyptiac mêlé avec le suppurratif, ou dissout dans l'eau qui a servi aux différentes lotions de l'orpiment.

Préparation de l'Orpiment, pour l'usage dont nous venons de parler.

La poudre d'orpiment est un caustique potentiel très-doux, & très-éfficace pour éteindre le venin des ulcères. Prenez parties égales de nitre & de tartre en poudre : & les ayant bien mêlé ensemble, faites-les détonner dans le creuset, en y mettant le feu avec un charbon allumé. Pulvérisez chauvement le sel qui restera : & l'ayant mêlé avec partie égale d'orpiment aussi en poudre, vous mettrez ce mélange dans le creuset ; que vous aurez soin de couvrir d'une brique, ou d'une tuile. Ensuite vous donnerez, peu-à-peu, un feu gradué, pendant un demi-quart-d'heure jusqu'à ce que le tout soit fondu ensemble : & sur la fin, vous ferez un feu très-fort. La matiere étant bien fondue, vous la laisserez refroidir. Puis vous casserez le creuset, pour la retirer. Après cela vous la mettrez dans l'eau pour dissoudre tout le sel ; & vous trouverez la poudre d'orpiment au fond du vaisseau. Vous lui donnerez plusieurs lotions d'eau commune, afin de la bien dessaler ; puis vous la garderez pour l'usage.

L'eau qui a servi à dissoudre ce sel est très-propre aussi pour déterger, dessécher, & guérir les ulcères vénériens. Si elle étoit trop salée, & qu'elle cauſat des douleurs trop cuisantes, il faudroit la tempérer & adoucir, en y ajoutant suffisante quantité d'eau commune. Elle a plus d'efficacité quand on y fait dissoudre de l'égyptiac : toujours en la tempérant, pour qu'elle n'occasionne pas de douleur. On y trempe des compresses, qu'on applique sur les ulcères ouverts.

Voyez *Mercure Violet*, dans l'article *PÂLES COULEURS*.

Pour les Chancres ; & les Bubons Vénériens, connus sous le nom de Poulins.

Le malade doit user d'abord du remede anti-vénérien, décrit ci-dessus, contre les maux vénériens les Tome III.

plus invétérés. Ensuite le Chirurgien le traitera à la maniere ordinaire. * *L'Abbé Rouffau*.

Consultez les mots *CHANCRE* : *BUBON*.

Les Poulins se guérisent (dit-on) en quinze jours ; pourvu que l'on prenne pendant huit jours de suite une cuillerée de bon miel délayée dans un verre de vin blanc vieux. Pendant ce tems il faut se priver de vin ; & boire beaucoup de *Bouillon Rouge* : Voyez T. I, p. 34.

Les Bubons Vénériens, ou Poulins, viennent difficilement à suppuration. On ressent, quelques jours après l'acte vénérien, une légère douleur en marchant ; dans les glandes d'un côté ou des deux côtés des aines. Ces glandes paroissent gonflées au toucher ; elles augmentent de volume plus ou moins promptement ; & deviennent dures, tendres, nénitentes, douloureuses : cependant, la peau qui les couvre, conserve sa couleur naturelle ; mais on marche avec plus de peine. Enfin le poulin se manifeste ; il est plus ou moins élevé, d'une figure ronde, oblongue, ou cylindrique ; tantôt gros comme un œuf de pigeon ou de poule, & tantôt comme le poing. Ces poulins sont une maladie importante.

Il y en a qui viennent à la suite d'une gonorrhée virulente, arrêtée par des injections faites dans le commencement & à contremes, sans avoir détruit le virus ; sans avoir calmé les douleurs, les tensions, & inflammations, & sans avoir liquefié la matiere qui produit la chaude-pisse.

Les Chancres du gland, du prépuce, & de la verge, cauſent encore souvent les poulins.

D'autres arrivent d'eux-mêmes, sans qu'il y ait eu depuis longtems aucun commerce impur : alors c'est un signe pathognomonique d'une vérole cachée.

Sitôt qu'on s'apperçoit de la moindre douleur & d'une petite élévation dans l'aine, il faut se faire tirer du bras dix à douze onces de sang ; réitérer le lendemain ; puis, le soir, prendre intérieurement de puissans dépuratifs. Le lendemain de la première prise, on fera une troisième saignée : puis au bout de deux jours, on reprendra les dépuratifs. Les soirs on prendra deux dragmes d'onguent mercurel, dont on fera une friction sur l'aine. Si on sent de la grosseur & de la douleur aux deux aines, on y fera des frictions, en mettant pour les deux, trois dragmes d'onguent. On commencera le soir de la première saignée, & on continuera de deux jours l'un. On prendra aussi une demi-once de l'emplâtre de *Vigo Mercurii quadruplicati*, qu'on étendra sur un morceau de peau qui puisse entourer la tumeur & toute l'aine ; & on l'appliquera d'abord qu'on aura fait la friction : si les deux aines sont attaquées, on mettra la même dose de demi-once sur chacune ; & on levera l'emplâtre pour faire les frictions. On le renouvellera de quatre en quatre jours. Par là on fendra & dissipera les bubons, sans qu'ils viennent à suppuration.

Le malade observera un bon régime, se tiendra dans la chambre, & évitera l'air froid.

Il prendra aussi tous les jours trois grands verres de cette *Tisanne sudorifique* : Prenez bois de gayac & de sassafras, deux onces de chacun ; squine & falsepareille, une once & demie de chaque ; genipy, une once & demie ; antimoine crud, pulvérisé, & mis dans un nouet, trois onces. Coupez menus les bois, la squine, & la falsepareille ; & mettez-les avec huit livres d'eau de fontaine ; & que le tout bouille, pendant environ six minutes : laissez ensuite infuser pendant la nuit, le pot étant bien couvert : puis, le matin, faites bouillir à petit feu, & ré-

Qqqq

duire à six livres. Enfin mettez-y de la réglisse & un peu d'anis vert, pour rendre cette boisson agréable. Gardez la colature bien bouchée. Le marc servira pour une seconde tisane dont on usera aux repas & dans la journée.

Si la matière est déjà formée, ou qu'elle commence à se former, on aidera sa digestion & ensuite sa forte par un *Cataplasme digestif*, dont voici la préparation. Oignon cuit sous la cendre, deux onces; savon noir, & onguent Diachylon avec les gommes, une once & demie de chaque; Basilicon, une once: broyez-les ensemble dans un mortier de marbre.

Autre. Prenez racines de guimauve, de bryone, & d'oignon de lys blanc, une once de chaque. Coupez-les bien menus; & les faites cuire. Ajoutez-y ensuite des feuilles de mauve & de branche ursine, une poignée de chaque. Faites cuire le tout jusqu'à ce qu'il soit réduit en pulpe; que vous passerez par le tamis: puis y ajoutez de vieux levain, & de l'onguent basilicon, une once de chaque; un oignon blanc, cuit sous la cendre & pilé dans un mortier; huile de lys, deux onces: & ferez du tout un cataplasme; que vous renouvellerez de tems en tems. Au lieu de cataplasme on peut servir d'*Emplâtres Maturatifs*; qui s'attachent à la partie, & sont par cette raison plus commodes. Les plus employés sont le diachylon simple; le diachylon avec les gommes (c'est-à-dire avec la gomme ammoniac, le sagapenum, le galbanum, l'opopanax); le diachylon délayé avec les huiles de galbanum & de gomme ammoniac; le diachylon mêlé avec égale partie de poix de Bourgogne.

Nonobstant les marques évidentes de pus, il ne faut pas trop se presser d'ouvrir le poulin; il faut attendre que la suppuration intérieure en ait consumé la plus grande partie. Comme les duretés se trouveront détruites par ce moyen, la cure en sera plus prompte & plus heureuse.

On peut ouvrir le poulin avec le bistourit; ou avec un cautere potentiel. Si on se fert du bistourit, & que le poulin soit petit, on se contentera d'une incision profonde qui suivra le plis de l'aine. Mais pour un poulin d'un volume considérable, on fera deux incisions en forme de croix, & on emportera les angles de la plaie avec des ciseaux. Si on emploie le cautere, on fera une escarre profonde, en appliquant sur la tumeur, au moyen d'un emplâtre fenêtré, une trainée de pierre à cautere, qu'on couvrira d'un emplâtre agglutinatif. Si la première escarre ne pénètre pas jusqu'à l'abscès, on remettra de nouvelle pierre à cautere; ou on achevera d'ouvrir par une incision.

Il est certain que le cautere convient beaucoup mieux que l'incision pour l'ouverture des poulin: non-seulement parce qu'en faisant une plus grande ouverture, il donne plus de facilité pour découvrir le dedans de la tumeur & y appliquer les remèdes; mais surtout parce qu'en rongeant les callosités & les duretés des glandes, il les consume & les fait suppurer. D'où il arrive que l'ulcere se déterge, & se cicatrise plus heureusement.

Dès qu'on aura évacué le pus, au moyen de l'ouverture, on remplira de charpie sèche le dedans de la tumeur. Le lendemain, après avoir retiré la charpie, on appliquera un *Digestif* ordinaire, fait avec la térébenthine, le jaune d'œuf, & l'huile de millepertuis; auquel (si l'ulcere est froid) on pourra ajouter de l'onguent Egyptiac, & même la teinture de myrrhe & d'aloës. Enfin on pansera la plaie, dans la suite, avec le baume d'Arcéus.

Dès que la suppuration aura un peu diminué la phlogose, on reconnaîtra soigneusement la cavité de l'ulcere: & si on découvre des sinus, il faudra (si l'on peut) les ouvrir avec le fer, ou du moins les dilater de telle sorte qu'il ne soit pas difficile de les déterger & de les guérir: car il faut éviter les fistules qui pourroient rester. S'il reste des callosités, comme il arrive souvent, on les consumera peu-à-peu avec des plumasseaux chargés de pierre à cautere; ou avec le précipité rouge joint à l'onguent basilicon. On ramollira la base du poulin, en la frottant plusieurs fois d'onguent mercuriel. On emploiera le baume verd de Metz, pour rendre plus fermes les chairs qui remplissent l'ulcere; & la charpie fine & sèche, ou l'alun calciné, pour les dessécher, & les réprimer si elles sont trop élevées. Enfin, quand les glandes seront ramollies & desséchées, on consolidera l'ulcere.

Carnosités, Callosités, & Excroissances, qui se forment dans le canal de l'Urethre.

Quand on a eu plusieurs gonorrhées opiniâtres ou mal traitées, on est ordinairement sujet dans la suite à une *Strangurie* habituelle; dans laquelle l'urine au lieu de couler à plein canal & d'un cours égal & uniforme, ne coule que par un petit filet qui se partage souvent en deux, & qui même s'arrête souvent tout court: l'urine, loin de jaillir comme à l'ordinaire, sort à peine lentement & goutte à goutte, malgré les efforts que l'on fait: enfin il est impossible de retenir longtemps l'urine, parce que l'irritation fréquente qu'elle cause sur le col de la vessie oblige à uriner presqu'à tout moment. Ces accidens sont supportables tant qu'ils sont médiocres. Mais si le vin, le commerce des femmes, les exercices violents (comme d'aller à cheval), les veilles, les alimens chauds, les passions violentes, viennent à les augmenter; le périnée s'échauffe, devient douloureux & dur, & par la strangurie, se change en *Ischurie* ou rétention d'urine: c'est inutilement qu'on veut alors uriner, & qu'on fait les plus grands efforts; on ne rend rien, ou seulement fort peu d'une matière mucqueuse, pituiteuse, & comme purulente; la fièvre s'allume; la vessie trop pleine & trop gonflée, devient douloureuse & est menacée d'une inflammation prochaine.

Les obstacles qui s'opposent à la sortie de l'urine sont 1°. de petits ulcères calleux & rebelles, qui occupent les conduits excrétoires des prostates ou des vésicules séminaires; 2°. les callosités ou les cicatrices dures & calleuses que ces ulcères laissent dans l'urethre après leur guérison; 3°. les caroncules & carnosités que les ulcères devenus fongueux forment dans l'urethre; 4°. les prostates ou les vésicules séminaires, qui sont devenues dures, calleuses, ou skirrheuses; 5°. les mêmes parties, fongueuses, spongieuses, & trop faciles à se gonfler à la moindre occasion.

Il s'agit de dilater le canal de l'urethre, & d'ôter tout ce qui embarrasse le passage de l'urine. Ces maladies sont ordinairement longues, & difficiles à guérir.

Après avoir sondé avec un Algali pour connoître les différens obstacles, & lorsqu'on a reconnu l'endroit où il y a des carnosités dans l'urethre; on prend communément une bougie, au bout de laquelle on met un peu de quelque onguent corrosif; & on le laisse sur la carnosité un quart-d'heure ou une demi-heure, selon que le malade peut le supporter: car les fibres nerveuses qui font l'allonge-

ment du col de la vessie & qui forment le canal de l'urethre, sont si sensibles, que si l'onguent se trouve un peu trop corrosif, il y cause des douleurs, des inflammations, & une totale suppression d'urine. C'est pourquoi l'on doit bien prendre garde aux préparations des onguents qu'on met au bout des bougies, afin qu'ils ne soient pas trop corrosifs : & il faut que ces sortes d'onguents aient une consistance d'emplâtre un peu dure ; sans cela, ils seroient fondus & liquefisés le long du canal de l'urethre, avant d'être portés jusques sur la carnosité ; le corrosif mêlé avec l'onguent s'en détacheroit & y causeroit de violentes douleurs & des inflammations qui seroient pires que les carnosités. Les uns se servent de vitriol de Chypre calciné ; de poudre de sabine & d'ocre jaune, parties égales, incorporées avec un peu de diachylon *cum gummis*, jusqu'à ce qu'il ne cause que très-peu de douleur au malade. D'autres prennent une dragme de précipité rouge pulvérisé, qu'ils incorporent avec une once de diapalme ; ou douze grains de sublimé corrosif incorporé avec demi-once dudit emplâtre.

A mesure que les carnosités & excroissances fongueuses se consument (ce qui ne se fait pas sans douleur), on fait une décoction avec une poignée d'orge & deux onces d'aristoloche ronde, dans demi-livre d'eau, que l'on fait réduire à moitié ; on la passe, puis on y ajoute demi-once de miel rosat : de laquelle mixtion, qu'on remue chaque fois, on fait des injections dans l'urethre, trois à quatre fois en vingt-quatre heures ; pour nettoyer le pus que produisent les carnosités à mesure qu'elles se consument.

On fait des *Bougies* qui ont assez de fermeté pour être introduites dans le canal de l'urethre, aussi avant qu'on le souhaite, sans qu'elles plient. En voici la composition. Faites fondre cinq onces de cire vierge : ajoutez-y une once de térébenthine ; que vous mélangerez avec la cire bouillante, sans la faire cuire. Prenez ensuite un morceau de toile blanche bien fine & neuve ; que vous couperez en quarrés, longs de sept à huit pouces, & que vous tremperez dans la composition encore chaude : vous l'égaliserez par-dessus toute la toile des deux côtés, afin qu'elle soit unie comme de la toile cirée. Lorsqu'elle sera froide, vous en ferez un rouleau : c'est-à-dire que vous prendrez un brin de baleine que vous ratisserez avec un verre, & le couperez de la grosseur des fils qui entrent dans les algalis & de la longueur de la toile ; que vous taillerez sur sa longueur en petites bandes : puis vous plierez la baleine dans cette toile bien serrée, en la roulant, pour en faire des bougies de différentes grosseurs. Il faut que la toile trempée dans la cire, qui formera le bout de la bougie, soit un peu plus longue que la baleine, afin que celle-ci ne déborde pas & ne blesse point le canal. C'est au petit bout de la toile qu'on applique les onguents pour les porter avec la bougie sur les carnosités. Voici une autre bonne composition d'onguent. Prenez mercure doux, antimoine crud, litharge d'or, alun calciné, de chacun demi-once : le tout étant mis en poudre subtile, vous le mélangerez bien avec une once d'onguent de céruse ; & en prendrez la grosseur d'une petite noisette pour mettre au bout des bougies : lesquelles vous laisserez deux à trois heures, deux fois par jour, sur les carnosités.

Ces méthodes, & d'autres, quoique très-bonnes, ne guérissent pas sans causer de l'irritation, & plus ou moins de douleur.

La composition suivante guérit (dit-on) sans douleur.

Tome III.

leur ni irritation ; & le malade n'est jamais exposé aux accidens que procurent les corrosifs. Prenez une livre d'huile rosat ; céruse de Venise, quatre onces ; une once de camphre ; demi-once de tuthie préparée avec l'eau-rose ; litharge d'or préparée, trois onces ; antimoine bien pulvérisé, une once & demi ; opium & encens mâle, de chacun deux dragmes ; précipité rouge, trois dragmes. Le tout mis en poudre bien subtile & porphyrisée. On fait fondre de la cire pour endurcir l'onguent, en sorte cependant qu'il soit moins dur que les emplâtres ordinaires & plus dur que les onguents, & qu'on puisse l'étendre facilement avec les doigts sans le faire chauffer. En composant cet onguent, il ne faut le cuire que pendant cinq à six minutes. Prenez ensuite dix onces de mercure, & deux onces de térébenthine ; que vous battrez dans un mortier pendant trois à quatre heures avec le pilon, pour éteindre le mercure : puis vous y ajoutez trois onces & demi du susdit onguent dans le mortier, que vous ferez un peu chauffer ; & battez de nouveau, durant trois à quatre heures consécutives, afin que le mercure soit bien divisé & mêlé avec l'onguent : que vous garderez dans un pot de terre. Vous aurez une canule d'argent, droite, longue de cinq à six pouces, dont la cavité soit un peu plus large que celle du plus gros algali : il faut qu'elle ait au bout, un trou de la même grandeur que son entrée ; & qu'en place du stylet il y ait un piston qui remplisse toute la capacité de la canule, & fait de même que celui des seringues, avec un manche plus long que la canule, de l'épaisseur d'un doigt, pour qu'il puisse toujours pousser l'onguent en avant, à mesure qu'il ramollit & consume les carnosités, &c. On introduit la canule dans le canal de l'urethre, jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée par la carnosité ; ensuite on met un morceau de l'onguent dans la canule, & on le pousse avec le piston jusqu'à la carnosité. On en remet tout de suite un autre, qu'on pousse : & on laisse la canule & le piston deux à trois heures le matin, & autant le soir ; & (si on le peut) une ou deux heures l'après-dînée : on la laisse plus ou moins, suivant la commodité du malade. Durant qu'elle y est, on a soin (de quart-d'heure en quart-d'heure) de pousser fortement le piston afin de comprimer l'onguent contre la carnosité. Lorsqu'on connaît qu'il est fondu, on en remet de nouveau : & ainsi toujours jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'embarras dans le canal. On se fert de tems en tems, d'injections. Après cela le malade urine à plein canal, & sa guérison est parfaite.

Dès qu'on commencera cette pratique, on fera saigner une couple de fois au bras ; & on donnera une prise de forts dépuratifs, de quatre en quatre jours ; avec la tisanne indiquée pour les gonorrhées récentes, dans laquelle on ajoute une once & demi de falspareille nouvelle. Il faut aussi observer un régime exact.

Pour empêcher la formation des Carnosités, des Callosités, & des Excroissances fongueuses qui surviennent aux Gonorrhées.

Ayez une canule d'argent, avec son piston, comme ci-dessus ; mais qu'elle soit garnie, dans toute sa longueur, de trous un peu grands, & bien proches les uns des autres, autant que pourra supporter la canule sans se casser lorsqu'on l'introduira dans le canal de l'urethre. Prenez douze onces de mercure, & deux onces de térébenthine ; que vous

Q q q q ij

mettrez dans un mortier, & battez avec le pilon pendant deux heures. Ensuite vous y mettrez quatre onces d'onguent rosat, une once d'aloës en poudre fine, tuthie préparée aussi en poudre fine demi-once, camphre une once. Battez le tout, pendant trois à quatre heures, jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus aucun atôme de mercure : alors l'onguent sera fini, & vous le mettrez dans un pot de terre. Introduisez trois fois par jour la canule dans l'urethre, & y faites entrer de cet onguent autant que la canule en pourra contenir ; poussez-le avec de piston peu-à-peu & avec force, afin qu'il sorte par tous les trous de la canule. Remplissez-la une seconde fois, & laissez la canule un bon quart-d'heure dans le canal. En la retirant doucement à la fin, vous pousserez fortement avec le piston l'onguent, pour qu'il puisse sortir par le trou inférieur de la canule & par tous les autres.

En se servant de cette canule avec l'onguent on ne fera pas de frictions. A l'égard des personnes du sexe, la canule est inutile ; on peut porter l'onguent avec les doigts sur les grandes levres inférieures & dans le vagin ; & y faire les frictions.

Opiate pour les maux vénériens.

Prenez hermodactes, turbith, & senné mondé, de chacun une once & demie; falsepareille & saffras, de chacun demi-once. Réduisez ces drogues en poudre subtile : & ayant mêlé toutes les pou-dres ensemble, passez-les par le tamis. D'autre part, faites bouillir une once de squine coupée par petits morceaux dans une pinte d'eau, jusqu'à réduction d'un demi-setier : ajoutez-y une livre de bon miel. Quand vous l'aurez bien écumé, vous passerez la décoction par un linge fin. Ensuite vous ferez bouillir cette colature, jusqu'à consistance de sirop. Alors il faudra la tirer du feu : & l'ayant mise dans une bassine vous y mêlez toute votre poudre. Si l'on veut rendre ce remede plus purgatif, on y ajoutera deux drâmes de diagrede.

Pour une Gonorrhée récente.

Il faut commencer par saigner le malade, si son état le permet. Ensuite on lui fait prendre pendant cinq ou six jours, ou jusqu'à ce que l'inflammation ait cessé, une émulsion faite avec six gros des quatre semences froides majeures ; deux gros de semence de pavot ; une once d'eau-rose ; & deux onces de sirop violat : le tout préparé & mêlé avec une demi-livre d'eau d'orge. Cette émulsion se donne en deux fois ; la moitié chaque fois.

Quand vous jugerez que le malade sera assez rafraîchi, vous ferez bouillir deux gros de tamarins dans deux pintes de vin blanc, jusqu'à diminution du quart : cette teinture étant faite, vous y mettrez infuser une once de senné bien mondé ; roses rouges, graine de coriandre, & réglisse, de chacune deux gros : & vous en ferez prendre au malade, deux ou trois verres par jour. Ensuite vous le purgerez, une fois seulement, avec la scammonée, & la coloquinte préparées. * L'Abbé Rousseau.

Pour la Gonorrhée invétérée.

Le malade usera du même remede, jusqu'à ce que la matière soit blanche, & d'une bonne épaisseur : puis il fera usage du remede suivant (qui est

astringent). Faites bouillir dans suffisante quantité d'eau commune, écorce de grenade, myrobalans & santal citrin, de chacun parties égales. Passez la colature : de laquelle vous mêlez un demi-verre, avec autant d'eau de plantain. Vous ajouterez à ce mélange, bol d'Arménie, & terre figillée, réduits en poudre subtile ; de chacun un demi-gros. Vous ferez prendre cette potion au malade, à jeûn, pendant deux, trois, quatre jours, ou même plus, s'il est nécessaire. * L'Abbé Rousseau.

Si quelqu'un appröhende d'avoir pris du mal récemment avec une femme ; il se lavera avec de l'eau dans laquelle il aura fait fondre de l'alun, ou encore mieux du vitriol ; & il n'aura plus rien à craindre (dit-on) : mais on ajoute que ce remede n'est ordinairement utile que dans les premiers jours.

V E N E U R. C'est ainsi qu'on appelle en général celui qui chasse le cerf, le chevreuil, le loup, le sanglier, le daim.

On nomme particulièrement Veneur celui qui conduit cette chasse.

Il se dit encore quelquefois de tous les Chasseurs qui y assistent ; & de ceux qui suivent cette chasse.

Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons dit de cette chasse dans les articles **D A I M**, & **S A N G L I E R**. Les omissions qui peuvent s'y trouver seront aisément suppléées par les personnes qui auront lu ce que nous allons dire sur les autres chasses.

Celle du **L O U P** a déjà été entamée dans l'article de cet animal ; qu'on ne fauoit trop souvent chasser, comme étant un ennemi dangereux pour les animaux domestiques, pour tout le gibier, & pour l'homme même. Nous y avons spécifié les endroits où il convient de Quêter le loup, relativement à chaque saison de l'année.

Après avoir parlé des différens Chiens, propres à cette chasse, & avoir enseigné la maniere de les y dresser, nous avons ébauché la chasse elle-même. Comme il importe de détruire le loup, & qu'on a intérêt de s'en rendre maître en quelque sorte que ce soit ; nous avons fait mention des Panneaux dans lesquels on cherche à l'envelopper.

Le bien public autorisant tout particulier à faire périr le loup, nous avons conservé ce que l'ancienne édition de ce livre avoit déjà indiqué concernant les moyens de tuer ou de prendre vivant ce formidable destructeur. Tels sont les Appâts, les Fosses, & différentes espèces de Pieges.

Il faut maintenant ajouter quelques détails sur l'art de le chasser à cor & à cri.

Connoissances, servant à distinguer le loup d'avec la louve & d'avec le grand chien ; & les vieux loups d'avec les jeunes.

On revoit du pié du loup presque par-tout en hiver, pourvu qu'il n'ait pas gelé trop fort. S'il ne fait qu'une gelée blanche, le loup, ainsi que les autres bêtes, fait des foulées en passant sur l'herbe, pour peu qu'elle obéisse au pié : mais pour en revoir il faut que le soleil n'ait pas encore paru sur les voies ; car cet astre fait fondre la gelée, & ôte la forme du pié, ou au moins la diminue ensorte que l'on ne peut y avoir aucune connoissance. L'on en peut aussi revoir sur la neige lorsqu'elle est nouvellement tombée, & qu'il ne dégèle point : le pié peut s'y imprimer, & donner connoissance ; mais lorsqu'elle est fort gelée & que le loup y passe, elle est groméuse, & retombant dans les voies elle les couvre &